

Conseil communal du 18 janvier 2024

Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre,

C. MOES, Ch. BOULANGER-HOFFMANN, échevins;

J. CARELLI, L. COLLING, K. HERMANN, J.-P. LICKES, Y. MESQUITA, M. ROEMER, D. WELTER-KARGER, N. ZIGRAND, conseillers.

P. REISER, secrétaire communal.

Absent (excusés): /.

(Séance à huis clos)

Nomination provisoire d'un fonctionnaire – carrière B1, rédacteur

Madame Kelly Weyland est nommée provisoirement à un poste vacant de rédacteur pour les besoins du secrétariat communal.

(Séance publique)

Budget rectifié 2023 et budget 2024

Approbation par 8 voix pour et 3 voix contre (conseillers K. Hermann, J.-P. Lickes et M. Roemer) du budget rectifié 2023 et du budget 2024. (voir tableaux)

Les conseillers J. Carelli et K. Hermann quittent la séance.

Décomptes de projets

Les décomptes suivants sont approuvés à l'unanimité des voix:

- Rénovation du bassin d'eau Killbiirchen à Greisch: 303.668,68€ TTC;
- Pose d'une conduite d'adduction entre le réservoir Killbiirchen à Greisch et Septfontaines: 1.046.816,30€ TTC;
- Réaménagement du CR106 dans la traversée de Hobscheid (phase I): 2.212.867,93€ TTC;

Budget rectifié 2023:

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes :	23.984.776,54€	131.900,00€
Total des dépenses :	15.880.821,18€	5.378.378,50€
Boni de l'exercice :	8.103.955,36€	
Mali de l'exercice :		5.246.478,50€
Boni du compte 2022:	31.285.355,84€	
Boni général :	39.389.311,20€	
Mali général :		5.246.478,50€
Transfert de l'ordinaire vers l'extraordinaire	- 5.246.478,50€	+ 5.246.478,50€
Boni définitif	34.142.832,70€	

Budget 2024:

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes :	24.206.628,06€	3.747.030,00€
Total des dépenses :	18.993.350,03€	11.633.504,88€
Boni de l'exercice :	5.213.278,03€	
Mali de l'exercice :		7.886.474,88€
Boni présumé fin 2023:	34.142.832,70€	
Boni général :	39.356.110,73€	
Mali général :		7.886.474,88€
Transfert de l'ordinaire vers l'extraordinaire	- 7.886.474,88€	+ 7.886.474,88€
Boni définitif	31.469.635,85€	

- Construction de l'école à Septfontaines: 4.499.659,54€ TTC;
- Réaménagement de la rue Henneschtgaass à Hobscheid: 989.726,04€ TTC.

Approbation de contrats et conventions

• Convention projet «Sauvons Bambi»

Approbation unanime. Le projet pilote initié en l'année 2023 sera continué en cette année. L'objectif du projet est d'éviter la mortalité et la souffrance de la faune sauvage lors du fauchage de prairies. Les communes partenaires (Beckerich, Garnich, Habscht, Koerich, Saeul et Steinfort)

s'engagent à mettre à disposition des drones à caméra thermique pour le survol de parcelles avant le fauchage pour détecter ainsi les animaux. Le projet est subsidié par l'État.

• Avenant au contrat de collaboration avec «Foyers Seniors a.s.b.l.» (Maison des Générations)

Approbation unanime. L'avenant a trait à des changements relatifs aux heures de travail et à la prise en charge des traitements afférents des éducatrices intervenant au «Treff Aal Schoul».

• Fin de convention de mise à disposition de lieux et de surfaces (cession de

Conseil communal du 18 janvier 2024

l'installation photovoltaïque sur le bâtiment du service d'incendie à la commune).

Le conseiller N. Zigrand quitte la table pour ce point de l'ordre du jour.

Approbation unanime. La convention du 1^{er} décembre 2004 avec la société «Eischen Solar» concernant la mise à disposition de la toiture du bâtiment du service d'incendie à Eischen pour y placer une installation photovoltaïque a après 20 ans expiré. Conformément à la proposition de «Eischen Solar», l'installation est cédée à la commune qui continuera son exploitation.

Acte d'échange de terrains avec la commune de Beckerich

Approbation unanime. L'approbation se fait suite au compromis d'échange correspondant, approuvé par le conseil communal le 5 janvier 2023. Le terrain cédé par la commune de Habscht est nécessaire à la création d'une zone de protection autour du captage de la source d'eau potable «Tunnel» situé sur une parcelle appartenant à la commune de Beckerich. En contrepartie, la commune de Habscht acquiert des parcelles (bois, à surface égale) adjacent à la limite de son territoire.

Divers

- décision unanime de prendre en charge le coût pour la mise en place d'une navette de bus circulant entre le site du terrain de football et le centre polyvalent à Hobscheid à l'occasion du «Habschter Charity Walk & Run» organisée le 25 février 2024 par l'association «Äischdall-Leefer»;
- décision unanime de mettre à disposition du comité d'organisation du «Centre de promesse Télévie 2024 - Gemeng Habscht» un fonds de roulement de 5.000€ en tant qu'avance

pour couvrir les frais des préparatifs. Les modalités seront fixées dans une convention avec les représentants du comité d'organisation;

- ajouts à la désignation des membres des commissions consultatives communales:

- désignation unanime de Monsieur Carlo MOES comme représentant du collège échevinal dans la commission communale du vivre-ensemble interculturel;

- désignation unanime de Monsieur Jean MARX, préposé du service urbanisme et bâtisses, comme secrétaire de la commission des bâtisses et des hommes de l'art, et de Monsieur Shannon HUSS du même service, comme assistant au secrétaire de ladite commission;

- désignation unanime de Monsieur Paul REISER, secrétaire communal, comme secrétaire de la commission scolaire et de Monsieur Michel HENGESCH, service scolaire, comme assistant;

- désignation unanime de Monsieur Guy MAHOWALD comme président de la commission du lien d'amitié avec Kanfen, ceci suite au désistement, pour des raisons personnelles, de Monsieur Marco GALLELLI du poste de président lui confié par le conseil communal le 7 décembre 2023;

Informations par le collège échevinal / questions au collège échevinal

Le bourgmestre informe le conseil communal de l'extension des heures d'ouverture des structures d'accueil (crèche, Maison Relais) de 6:30 heures jusqu'à 19:30 heures, ceci après les vacances de Pâques en cette année: il s'agira en premier lieu d'une phase de test. En cas de besoin d'inscriptions,

ces nouvelles heures d'ouvertures pourront être rendues définitives.

Le bourgmestre répond au nom du collège échevinal à des questions des conseillers.